

Courrier Frontenac > Actualités

Rencontre au sommet pour dénouer l'impasse



[Claudia Fortier](#)

Publié le 30 mai 2014



© TC Media - Claudia Fortier **Dossier des résidus miniers**

Les travailleurs sur les chantiers de la ville doivent entre autres porter des masques respiratoires en tout temps.

THETFORD. Le maire Marc-Alexandre Brousseau a récemment rencontré le ministre du Travail, Sam Hamad, entourant les normes de santé et sécurité liées à l'amiante. Cette rencontre s'est aussi faite en compagnie

du député de Lotbinière-Frontenac, Laurent Lessard et des présidents et vice-présidents de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).

Ces derniers se sont rencontrés afin de discuter des nouvelles exigences de sécurité imposées aux employés et entrepreneurs de la voirie locale lorsque les travaux se font en présence de résidus miniers. Ces normes s'avèrent plutôt contraignantes pour la Ville de Thetford Mines et surtout, très coûteuses.

Le maire Brousseau a exposé les impacts financiers du rehaussement des mesures de sécurité pour la gestion de chaque intervention lors de la pose ou la réparation de conduites d'eau ou d'égouts dans la ville, soit, entre autres, l'installation de douche et le port de masque respiratoire autonome.

M. Lessard et M. Brousseau ont également exposé les difficultés d'application pour l'ensemble des travaux immobiliers, tant publics que privés. « Il y a une incompréhension du rehaussement des exigences de sécurité alors qu'il n'y a pas eu de changement de règlements », a indiqué le député de Lotbinière-Frontenac. En effet, la population, les travailleurs et les entrepreneurs de la région veulent connaître les raisons qui ont amené la CSST à exiger des changements dans la gestion de tous les chantiers.

M. Brousseau a admis qu'il faut protéger les travailleurs adéquatement face aux risques de travaux extérieurs, mais se questionne à savoir si les normes et protocoles d'intervention sont appropriés. Selon lui, les protocoles doivent être bonifiés en fonction du risque et ce dernier doit être mieux documenté

Le ministre du Travail, qui est notamment responsable de la CSST, a assuré qu'il suivra de près les travaux de la commission qui analyse en profondeur l'aspect scientifique du dossier des résidus. Il a aussi été convenu que Laurent Lessard fera régulièrement le suivi du dossier.

« Il est clair que les gens de la région veulent des réponses à leurs questions concernant la sécurité et mon collègue, le ministre Hamad, s'est dit sensibilisé aux problèmes vécus dans la région. Dans ce contexte, il faut plus de précisions quant à l'application des règlements et ainsi bien préciser le cadre d'intervention correspondant », a conclu M. Lessard.